Alliances et tous Autres Genres de Bagues de Mariage.

BAGUES D'ENGAGEMENT EN SOLITAIRE OU EN TOUTE AUTRE PIERRE DESIRABLE.

Cadeaux pour Mariage et autre Genre en Grande Variété aux Prix les plus Raisonnables chez

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

888 Rue Canal,

Près Dauphine.

1er sept 1901—1 an

MAGASIN DU BON MARCHE,

313 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèverie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 339, vieux No 65 rue Royale.

Capital	$500,000	00
Surplus net	1,148,626	46
Surplus net	310,913	69

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, J. S. COIBOP.
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509 75
8 jan—1 an

COMPAGNIE

D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivieres et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher, John F. Baldwin, W. H. Bofinger,
Armand Capdevielle, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno. W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal. Lawrence Fabacher.

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,

vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires — Faites-en prendre un tout de suite.

Trouverez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIÉTÉ

Annuaire de la Ville. $6.00. Annuaire Commercial. $1.00. Livre de l'Elite. $5.00.

SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.

GUS SOARDS, Prés. et Gérant. W. L. SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.
606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant décon-certé la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops"

5 DROPS

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rheumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guerison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, comme d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses et les donnai à quelques uns de mes malades qui souffraient comme le feu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après avoir servi pendant une durée de Deux ou Trois semaines, les "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rheumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient désormais parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a préparé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 23 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME?

Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez vous pas avoir perdu un temps précieux en vous en vous pas souffert assez? Dans ce cas essayez les "5 Drops" et soyez promptement et radicalement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Coeur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinées, parce que, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents Actifs aujourd'hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 150-156 E. LAKE STREET, CHICAGO.

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 82.

Cour succursale: 4716 rue Magazine. Coin Valence. Phone 1556.
1 avril

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.
18 juin—1 an

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues			
Sur risques de feu	$49,362 30		
Sur risques de marine	58 22		
Sur risques de rivière	2,799 53		
		$52,220 05	
A ajouter—			
Non terminée de 1899		58,315 59	
		$110,535 64	
A déduire non terminée 1900		20,939 45	
		$ 89,596 19	
Ajouter—			
Intérêt	$4,545 64		
Loyer	8,758 25		
		13,303 21	
Revenu total		$102,899 40	
Déduire:			
Pertes de feu	$46,075 81		
Pertes de rivière	2,643 24		
	$48,719 05		
Primes remboursées	8,606 99		
Réassurances	5,974 01		
Taxes et licences	6,108 97		
Commissions	3,967 23		
Dépenses de Propriétés foncières	1,070 61		
Dépenses générales et salaires	15,720 39		
Total	$90,167 35		
Réservé pour pertes non payées	5,646 38		
		$ 95,813 73	
Profit net		7,085 74	
3 0/0 Dividende pour 1900		3,000 00	
		$ 4,085 74	

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 1,634 81
Billets escomptés	14,042 82
Dû par individuel pas plus de 3 mois	8,343 55
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols	3,060 00
225 Bons à prime	9,000 00
Propriété foncière	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00	
Prime non acquise de 1900	20,939 40	
Réservé pour pertes non-payées	5,646 38	
Dividendes non réclamés	529 08	
Réservé pour payer la réassurance	475 19	
Dividende pour 1900	3,000 00	
	$130,590 11	
Surplus	30,475 85	
		$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 1218 Rue Broad,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Joli Cottage Elevé et Terrains.

Succession de Elizabeth Julia Lemarié, femme décédée de Ludger Dégeles.

Ludger Dégeles et al, vs Maria Julia Musgrove.

No 65,844 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet—JEUDI, le 26 décembre 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et bourse No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 21 novembre 1901, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg St Jean, Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 344, borné par les rues Broad, Dorgenois, Quartier et Hôpital. Ladite portion de terre mesurant 62 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur 148 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, laquelle dite portion de terre est composée du tout des lots Nos 24 et 25 et de l'extrême profondeur du lot No 29.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé sur le devant de la rue ayant salon et salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, poulailler, 2 citernes, dépendances, galerie sur le devant et dans le fond, puits, jardin, figuiers, etc., près de toutes les commodités, le chemin de fer d'Orléans passant devant la maison allant à et revenant de la rue du Canal.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un crédit de un an avec deux avec billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur la propriété pour son entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et de transférer la police d'assurance aux vendeurs où à leur ordre, porteur où porteurs des dits billets et finalement de payer des honoraires d'avocat au taux de 5 0/0 au cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou aucune partie du montant. L'acquéreur devant rembourser en plus et au dessus du prix de l'adjudication la prime d'assurance pour le terme non expiré et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov 24 déc 1 8 15 22 28

VENTE A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Henry Meyer.

No 65,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue de la Commune—JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 nov. 1901, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour ci-dessus nommée Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No 11 de l'Ilet No 59 sur un plan lithographique annexé comme référence à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, en cette ville, le 10 février 1873. Ledit lot est aussi désigné par le No 208 sur le plan original fait par H. Grant, voyer, daté le 2 février 1844 et déposé parmi les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure conformément au susdit plan lithographié, trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, payable à un et deux ans après la date de la vente, garantis par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, billets portant huit pour cent à partir de la date de la vente; l'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour 1901 et les timbres du Revenu de l'intérieur et faire un dépôt comptant de dix pour cent, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de J. D. Blady. Propriété du Premier district.

No 63,451 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division D.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 15 novembre 1901 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le faubourg Ste Marie, dans le premier district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 9, vieux plan, du premier district, lequel lot est borné par les rues Sud Johnson, Poydras, Perdido et Galvez, ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante deux pieds (52) trois pouces (3) et cinq lignes (5) de face à la rue Sud Johnson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 142 pieds 3 pouces 5 lignes, commençant à une distance de 74 pieds de l'encoignure des rues Sud Johnson et Poydras la dite portion de terre est composée des parties du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et six pieds trois pouces et deux lignes du lot No 26 sur le côté vers la rue Poydras, le tout d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898; la dite propriété fut acquise par le dit J. D. Blady de J. D. Townsend, d'après l'acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquereur, balance s'il y en a payable à un et deux ans de la date de la vente garantis par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, les billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du R. I. et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 10 DECEMBRE

Cottage Double en bois,

No 815 rue Piété.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune, MARDI, le 10 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à deux divers ordres portant les dates respectives du 15 octobre 1901 et du 5 novembre 1901, et signés par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Mme Julia C. Waldo, No 65 836 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, district Clouet, Troisième District municipal de cette ville, désigné par le numéro douze de l'Ilet numéro deux, borné par les rues Piété, Grande-Hommes, (maintenant Dauphine), Désire et Crape, (maintenant Bourgogne) ayant en mesure américaine trente deux pieds de face à la rue Piété sur cent vingt et un pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en bardeaux contenant de chaque côté galerie, deux chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.; cour et allées de côté pavées.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un ou deux ans ou un an; le tout à l'option de l'acquéreur; au parfait crédit, s'il y en a, démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart avocats.

9 nov—9 10 17 24—déc 1 8 9 10

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Leda Gauche vs Malvina Gauche et als.

No 63,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 26 décembre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 février 1901 et signés en cour ouverte le 1er mars 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans étant l'Ilet No 171, borné par les rues Poydras, Camp, Nord et "Church" (autrefois rue St Francis), mesurant 150 pieds de face de chaque côté de ladite rues, le tout dont apparaîtra plus pleinement par référence à un acte de vente passé pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 10 septembre 1900, entre Marie E. Dietrich veuve du défunt John Gauche, et Leda Gauche, enregistré au bureau des archives en livre No 181, folio 44.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et toutes les clauses usuelles de sécurité et faire un dépôt comptant de 1000 au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

E. T. Merrick, avocat.

24 nov—24 29—déc 5 12 19 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Pauline Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,403—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles F. Buck exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Cooper & Walshe, avocats.
6 déc—6 10 15

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,749—Division C—Attendu que Viola Patterson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Patterson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

B. Tibeau et L. L. Labatt, avocats.
6 nov—6 10 15

Succession de Catherine Adams, veuve de Jacob Welsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,178—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Welsch, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas. Boyd Grinage, avocat.
6 déc—6 10 15

Succession de E. H. Hyde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,385—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isidore Hernsheim, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 déc—4 8 13

Succession de George H. Waterman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,267—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Zalma Waterman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dart & Kernan, avocats.
3 déc—3 7 12

Succession de Mary Heyob, veuve de Joseph Bourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,218—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. Max Fourguette et Charles Heyob, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Chas F. Claiborne, avocat.
30 nov 3 — déc 4 9

Succession de J. Paul Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,711—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Maggie Clark, veuve de J. Paul Lafaye, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jos. F. Walton, avocat.
28 nov—28—déc 2 7

Succession de John Doherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,998—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James H. McGuire, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. Zach Spearing, avocat.
1 déc—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS

New Orleans Fruit Auction Company Limited et ats. versus S. Lain and Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,028—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Sam Segari, liquidateur dans cette affaire, de ses recettes, débours et distribution proposée ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Charles Rosen, avocat.
30 nov—30—déc 4 9

VENTE PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'Ilet Nos 906 et 907, borné par l'avenue Londres, les rues Allen, Nouvelle-Orléans, Prieur et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

22 nov—22 30 déc 18 19 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

Portant le numéro municipal 331, rue Decatur (maintenant Diana), entre les rues Madison et Monroe.

Benjamin J. Diamond vs Henry Jones et Rose Lewis

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,709 — En vertu d'un writ de saisie et vente à Frank Marques, ancien shérif civile de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le 12 décembre 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Madison et Monroe, désigné comme le lot No 8 dans l'Ilet No 146, ledit lot No 8 mesurant trente deux pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry J. Rhodes, avocat pour le plaignant.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Connue comme No 1203 rue Washington (maintenant Fern), entre les rues Quatrième et Plum.

Teutonia Loan & Building Company vs Mme Ida V. Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,915.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 154, borné par les rues Washington, Burdette, Quatrième et Plum, et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la portion de façade du lot No 15, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant Fred. Deibel, notaire, le 7 février 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
28 nov—23 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 921 rue Poydras,

Entre les rues Annonciation et Foucher,

Et de

Deux lots de terre de valeur dans le Sixième District.

Enceignure des rues Valmont et Dryades.

German American Homestead vs John W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 66,191. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

De six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix huit de l'Ilet No 328 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'Ilet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt huit pieds de face sur la rue Franklin la même largeur dans le fond, pour cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix huit et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté et lot No dix huit mesurant vingt huit pieds de face sur la rue Franklin la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florestan et Rosen, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Les bâtisses portant les numéros municipaux 2658 et 2660 Chemin du Bayou.

Teutonia Loan and Building Company vs Mme V. Jehu, femme de Hote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,027—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

De six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix huit de l'Ilet No 328 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'Ilet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt huit pieds de face sur la rue Franklin la même largeur dans le fond, pour cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix huit et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté et lot No dix huit mesurant vingt huit pieds de face sur la rue Franklin la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florestan et Rosen, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—dé